

Thème 4 : Aménagement et risques

Fiche 4.2.

Démographie et logement



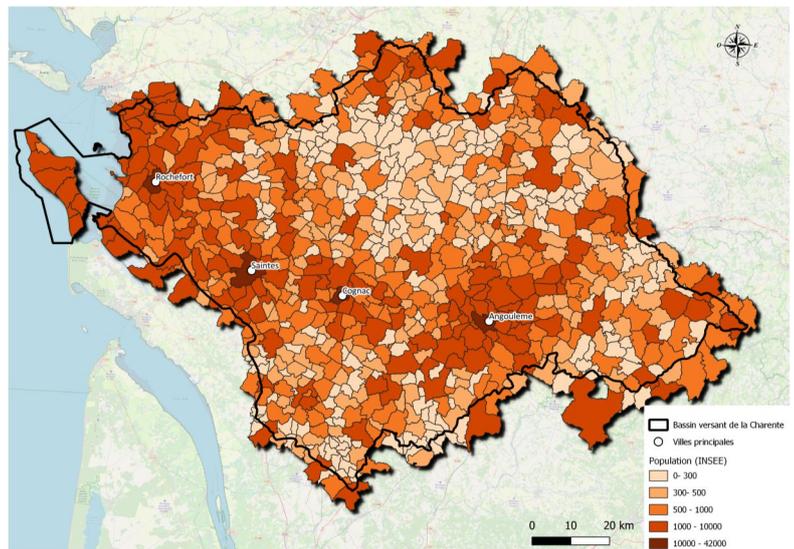
La démographie (effectifs, distribution, évolution, etc.) influence directement la gestion des ressources en eau à travers les prélèvements pour l'eau potable ou le dimensionnement de l'assainissement. En lien avec les politiques d'aménagement du territoire, elle peut également expliquer des phénomènes d'étalement urbain et/ou d'adéquation des besoins en eau avec la disponibilité des ressources.

Caractéristiques démographiques

Le bassin de la Charente couvre une superficie de 10 175 km² environ. Il regroupe 790 communes incluses en totalité ou partiellement dans le périmètre (12 155 km² pour l'ensemble des communes). Ces communes rassemblaient **748 588 habitants en 2015** (RGP, INSEE). La densité de population des communes est de **62 hab./km²**, traduisant le caractère rural et naturel du bassin. Elle est largement inférieure à la moyenne nationale de 113 hab./km².

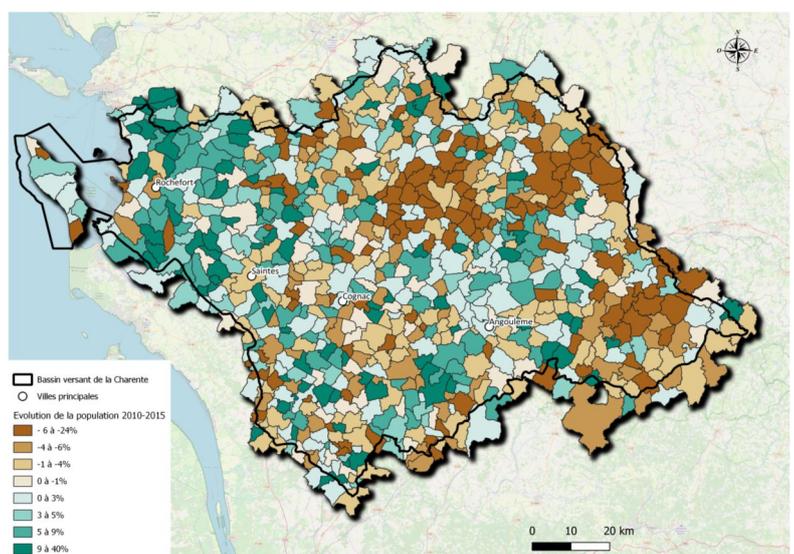
Les communes les plus peuplées sont Angoulême (42 000 hab.), Saintes (25 000 hab.), Rochefort (24 000 hab.) et Cognac (18 600 hab.), toutes situées le long du fleuve Charente. Avec leurs agglomérations respectives (157 communes), les 4 EPCI rassemblent 334 000 habitants, soit 44% de la population totale.

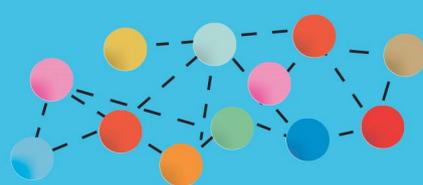
Le périmètre compte également 19 communes littorales, rassemblant quelques 50 000 habitants. Les îles d'Oléron et d'Aix comptent respectivement 22 208 hab (8 communes) et 249 hab. (1 commune).



Entre 2010 et 2015, différentes évolutions peuvent être observées, avec des territoires en **déprise démographique dans la partie centrale et en amont du bassin et un accroissement de population observée sur la façade maritime** et le long du fleuve.

A noter enfin que **l'agglomération de la Rochelle**, extérieure au périmètre, intéresse le bassin au regard de la prise d'eau potable de Coulonge-sur-Charente. L'agglomération compte 28 communes pour une population de **161 929 habitants en 2015** (+3,16% d'augmentation entre 2010 et 2015). L'usine de Coulonge-sur-Charente alimente en eau environ 100 000 habitants (La Rochelle, Aytré, Périgny, Saint-Rogatien) et certaines collectivités traversées par la conduite d'adduction.





Fiche 4.2.

Les évolutions démographiques sur la période récente (1982–2015)

Le bassin est un **territoire attractif** en terme démographique. La population a progressé de près de **10% entre 1982 et 2015**, représentant 67 781 habitants supplémentaires.

Une croissance démographique contrastée sur le territoire

Dpt	Population					Taux de croissance de la population				
	2015	2010	1999	1990	1982	2010-2015	2010-1999	1990-1999	1982-1990	1982-2015
16	327 113	324 758	312 925	314 445	312 312	0,73	3,78	-0,48	0,68	4,74
17	338 241	332 012	296 856	287 455	281 240	1,88	11,84	3,27	2,21	20,27
24	17 397	18 102	18 279	19 367	20 022	-3,89	-0,97	-5,62	-3,27	-13,11
79	41 177	40 953	38 510	38 885	38 850	0,55	6,34	-0,96	0,09	5,99
86	13 734	14 090	13 875	14 569	15 273	-2,53	1,55	-4,76	-4,61	-10,08
87	10 926	11 102	11 379	12 224	13 110	-1,59	-2,43	-6,91	-6,76	-16,66
Total	748 588	741 017	691 824	686 945	680 807	1,02	7,11	0,71	0,90	9,96

- ⇒ La croissance est principalement due au **dynamisme démographique des communes de Charente maritime**, qui ont vu leur population progresser de plus de 20% entre 1982 et 2015 et qui reste encore fort aujourd'hui. L'accroissement de population des communes du département participe pour 84% à l'accroissement de la population du bassin entre 1982 et 2015 ;
- ⇒ Les départements situés en amont du bassin perdent des habitants depuis le début 1982, traduisant une déprise démographique : Dordogne (-2 625 hab.), Vienne (-1 539 hab.) et Haute-Vienne (-2 184 hab.) ;
- ⇒ Un fort pic de croissance démographique est observé pour la quasi-totalité du bassin sur la période 1999-2010 (+7,11%).

Une croissance démographique portée essentiellement par le solde migratoire

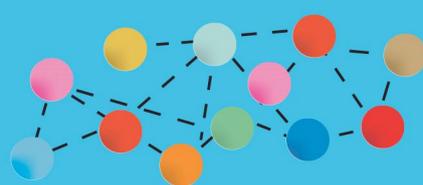
Dpt	Taux de variation 2010-2015		Taux de variation 1999-2010		Taux de variation 1990-1999		Taux de variation 1982-1990	
	Naturel	Migratoire	Naturel	Migratoire	Naturel	Migratoire	Naturel	Migratoire
16	-0,29	1,01	0,01	3,77	0,06	-0,54	0,94	-0,26
17	-0,80	2,67	-0,64	12,48	-0,81	4,08	0,20	2,01
24	-4,23	0,33	-8,45	7,48	-7,24	1,62	-5,61	2,34
79	-1,55	2,09	-2,98	9,32	-2,97	2,01	-1,48	1,57
86	-3,10	0,57	-6,48	8,03	-5,20	0,44	-3,75	-0,86
87	-5,54	3,95	-11,61	9,17	-9,53	2,62	-8,44	1,68
Total	-0,81	1,84	-0,98	8,09	-0,97	1,68	0,02	0,88

- ⇒ La croissance démographique est due au **solde migratoire (+87 094 hab. depuis 1982)** notamment en Charente maritime, 3ème département le plus attractif de la Région Nouvelle Aquitaine après les Landes et la Gironde ;
- ⇒ Le solde naturel est déficitaire depuis 1990 (-19 313 hab.). Cela s'explique par le fait qu'une part significative des 18-29 ans quittent le territoire pour des raisons professionnelles ou leurs études. Le vieillissement de la population est accentué par l'accueil de personnes plutôt âgées via le solde migratoire (40 à 64 ans). Le département de Charente maritime est le 4ème département le plus âgé de la Région Nouvelle Aquitaine.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties.





Fiche 4.2.

Les principales caractéristiques du logement

Le bassin compte 437 774 logements en 2015, dont **343 00 résidences principales**. Rapporté à la population, cela donne un taux d'occupation moyen de **2,18 hab./ résidence principale**.

Dpt	Résidences principales	Résidences secondaires	Résidences Secondaires (%)	Résidences Secondaires (% logement)	Logements vacants	Total
16	150 626	9 356	18	5	17 942	177 923
17	154 420	35 359	67	17	18 019	207 797
24	8 583	2 681	5	21	1 518	12 782
79	17 993	1 760	3	8	2 174	21 927
86	6 376	1 134	2	13	1 270	8 779
87	5 338	2 107	4	25	1 120	8 565
Total	343 336	52 396	100	12	42 043	437 774

- ⇒ Le bassin compte **52 396 résidences secondaires**, soit 12% du total des logements ;
- ⇒ Le nombre de résidences secondaires a progressé de +79% depuis 1982 (+23 063 habitations). Cette progression a été naturellement plus forte pour les communes littorales (+139%). Ces dernières concentrent en 2015 près de la moitié de ces habitations traduisant la vocation balnéaire du littoral. Dans ces communes, 1 habitation sur 2 est une résidence secondaire (47%) ;
- ⇒ Les résidences secondaires représentent dans chaque département une part significative du total des logements, de l'ordre de 20% comme en Haute Vienne (25%), en Dordogne (21%) ou Charente maritime (17%).

Communes	Résidences secondaires					Evolution 1982 - 2015 (%)
	2015	2010	1999	1990	1982	
Communes littorales (19)	24 715	26 042	18 417	14 740	10 338	139
Reste du bassin (771)	27 680	26 226	22 908	22 213	18 995	46
Total général	52 396	52 269	41 325	36 953	29 333	79

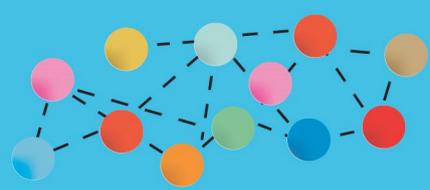
Les projections démographiques à moyen terme

Des projections démographiques sont disponibles à l'horizon 2050 à travers le modèle OMPHALE de l'INSEE. Ces projections démographiques sont réalisées à partir du recensement de la population 2013 ainsi que des fichiers d'Etat-civil 2011 à 2015. A travers le modèles OMPHALE , 11 scénarios sont testés sur la base de la fécondité, de l'espérance de vie et des migrations. Au regard des caractéristiques du bassin, nous en avons retenus 3.

Scénarios	Les hypothèses retenues		
	Fécondité	Espérance de vie	Migrations
Central	Constante	Centrale	Constantes
Fécondité basse	Basse	Centrale	Constantes
Migrations hautes	Constante	Centrale	Hautes

Les données sont disponibles uniquement à l'échelle départementale.





Fiche 4.2.

Selon les scénarios, la population totale des départements du bassin de la Charente pourrait augmenter à l'horizon 2050 de 7,62% (scénario bas) à 13,07% (scénario haut). Au regard d'une population totale de 2,6M d'habitants aujourd'hui en 2019, cela représenterait une augmentation de population de 200 000 à 350 000 personnes.

Projections des populations des départements du bassin de la Charente en 2050 (en milliers)						
Scénario Omphale	2019	2030	2040	2050	Solde 2019-2050	Evolution 2019-2050 (%)
Scénario fécondité basse	2 651	2 744	2 817	2 853	202	7,62
Scénario central	2 653	2 770	2 867	2 928	275	10,37
Scénario Migrations hautes	2 655	2 793	2 912	3 002	347	13,07

Pondérée à la surface des départements dans le bassin et sur la base du scénario central, **l'augmentation de la population du bassin de la Charente à l'horizon 2050 serait de l'ordre de 11%**, soit globalement du même ordre que l'évolution observée ces 30 dernières années. Cela pourrait représenter **83 000 habitants supplémentaires**.

Projections des populations des départements du bassin de la Charente en 2050 pondérée à la surface dans le bassin (en milliers)					
Département	% BV Charente	2019 Pondérée	2050 Pondérée	Solde 2019-2050	Tx évolution 2019-2050
Charente	76	270	280	11	3,92
Charente-Maritime	58	387	450	64	16,42
Deux-Sèvres	13	47	51	4	8,44
Dordogne	4	16	17	1	5,94
Haute-Vienne	5	20	21	1	4,72
Vienne	4	19	22	3	17,07
Total général		759	842	83	10,97

A noter cependant que la croissance démographique de certains départements, notamment sur l'amont, est portée par des bassins de vie qui sont extérieurs au périmètre, comme Poitiers en Vienne ou Limoges en Haute Vienne. In fine, la croissance démographique des départements en amont du bassin pourrait être moins importante.

Evolution de la population du bassin de la Charente 2019-2050
(Projections démographiques départementales pondérées à la surface dans le BV)

